



L'élan

sport

2017
2018

EMS

Le sport dans la ville

La mise en œuvre d'animations sportives à destination de tous les publics

C'est développer l'accessibilité aux pratiques sportives pour tous, en partenariat avec les acteurs du sport, sur le périmètre de la ville que sont notamment les associations sportives et les écoles. C'est participer à l'éducation physique et sportive des enfants et jeunes Martinérois en collaboration avec l'Éducation nationale (temps

scolaire). C'est développer des animations sportives en cohérence avec le temps périscolaire (après l'école) et extrascolaire (le mercredi et les vacances).

La mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux usagers est un levier essentiel pour réaliser l'accessibilité sociale par et pour le sport, en mutualisant les moyens.



L'ambition de l'équipe municipale est de permettre à chaque Martinéroise et à chaque Martinérois, quel que soit son âge, d'accéder à une pratique sportive. C'est pourquoi nous avons mis en place l'École municipale des sports (EMS), structure sportive et éducative de la commune. Elle permet, par exemple, à tous les enfants d'apprendre à skier et à nager au cours de séances gratuites dispensées par les éducateurs municipaux (Étaps) dans le cadre scolaire. Ou encore, aux retraités de se maintenir en bonne santé en pratiquant des activités adaptées à leur âge.

Notre politique sportive s'attache à ce que chacune et chacun puisse pratiquer son activité au sein des clubs. Aussi, afin de soutenir durablement les associations et leur donner de la lisibilité dans leurs projets, nous avons mis en place, dès la saison 2017-2018, des contrats triennaux s'inscrivant dans le cadre du pacte sportif. Nous souhaitons également pérenniser notre soutien à l'OMS (Office municipal du sport), véritable instance représentative du mouvement sportif martinérois.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne saison sportive !

David Queiros

maire, conseiller départemental

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke that crosses the loop.

Sommaire

Choisir son sport : enfants 4-17 ans p 5

Choisir son sport : jeunes 14-25 ans p 7

Choisir son sport : adultes et seniors p 9

Inscription à l'École municipale des sports (EMS)

enfants et jeunes p 12

adultes et seniors p 16

Adresses utiles feuillet bleu



Choisir son sport

Enfants : de 4 à 17 ans

Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2017.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Activités physiques de plein air > EMS p 12-13	Gymnase Colette Besson	mercredi : 13 h - 17 h	9/14 ans
Escalade > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 13 h 30 - 15 h	6/8 ans
		mercredi : 15 h - 16 h 30	9/11 ans
		mercredi : 16 h 30 - 18 h	12/14 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	13 h 30 - 15 h	6/8 ans
15 h - 16 h 30		9/11 ans	
Éveil corporel > EMS p 12-13	Salle d'évolution Gabriel Péri	mercredi : 13 h 30 - 15 h mercredi : 15 h - 16 h 30	4/5 ans
Glisse neige (ski alpin/surf) > EMS p 12-13		8 mercredis de janvier à mi-mars 2018 (hors vacances scolaires)	9/17 ans

Multi-activités > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 15 h - 16 h 30	6/8 ans
	Gymnase Henri-Maurice	mercredi : 13 h 30 - 15 h	6/8 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 13 h 30 - 15 h	6/8 ans

Multi-activités > EMS p 12-13	Gymnase Henri-Maurice	mercredi : 15 h - 16 h 30	9/11 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 13 h 30 - 15 h	9/11 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 15 h - 16 h 30	9/11 ans



© P.P.A

Attention : les enfants ayant pratiqué l'activité natation durant la saison 2016-2017, avec l'EMS, seront inscrits sur liste d'attente pour cette nouvelle saison. La priorité est donnée aux enfants qui n'ont jamais participé à cette activité.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Natation > EMS p 12-13	Piscine du domaine universitaire	mercredi : 14 h - 14 h 45 mercredi : 15 h - 15 h 45 mercredi : 16 h - 16 h 45	6/9 ans
		vendredi : 16 h 15 - 17 h	10/14 ans
Tir à l'arc > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 13 h 30 - 15 h	9/14 ans

Choisir son sport

Jeunes : de 14 à 25 ans

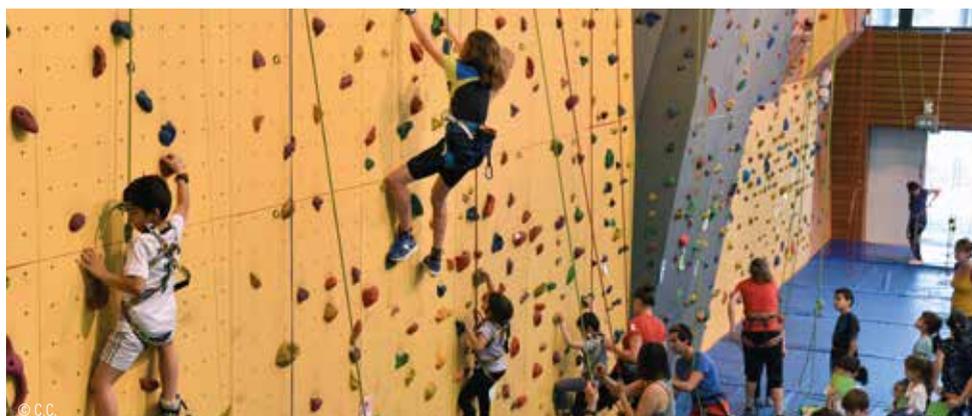
Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2017. Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives et animations de proximité.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Badminton > EMS p 14-15	Gymnase Paul Langevin	mercredi : 17 h - 18 h 30	14 /17 ans
Entretien corporel > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mardi : 19 h - 20 h	14 /17 ans
Escalade > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	14/17 ans
Fitness > EMS p 14-15	Salle Voltaire	mardi : 18 h - 19 h	14 /17 ans
Musculation > EMS p 14-15	Gymnase Benoît Frachon	mercredi : 13 h 45 - 15 h 30	14 /17 ans
Sports collectifs > EMS p 14-15	Salle Voltaire	mardi : 17 h 45 - 19 h 30 jeudi : 17 h 45 - 19 h 30	14 /17 ans
Sports d'opposition et danse > EMS p 14-15	Salle Voltaire	lundi : 17 h 45 - 19 h	14 /17 ans



© P.P.A

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Badminton > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	18/25 ans
Entretien corporel > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mardi : 20 h - 21 h 30	18/25 ans
Escalade > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	18/25 ans
Futsal > EMS p 14-15	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 18 h 15 - 20 h	18/25 ans
	Gymnase Voltaire	lundi : 20 h - 22 h 30	18/25 ans
Métiers de la forme (muscultation) > EMS p 14-15	Salle Voltaire	lundi : 17 h 45 - 19 h 45	18/25 ans
		mercredi : 18 h 30 - 20 h 30 (circuit training)	18/25 ans
	Salle Verlaine	mercredi : 16 h 45 - 18 h 15 vendredi : 17 h 45 - 19 h 45	18/25 ans
Multi-activités > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mercredi : 16 h - 18 h	18/25 ans
Sports d'opposition > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mardi : 20 h - 21 h 30 vendredi : 16 h - 18 h	18/25 ans
Sports d'opposition et danse > EMS p 14-15	Salle Henri Barbusse	lundi : 19 h - 21 h	18/25 ans



Choisir son sport

Adultes / seniors

Le programme prévisionnel peut être modifié à la rentrée 2017.

Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Aquagym > EMS p 16-17	Piscine de La Tronche	jeudi : 13 h 30 - 14 h 30 jeudi : 14 h 30 - 15 h 30	Adultes
	Piscine du domaine universitaire	vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes
Aquagym > EMS p 16-17	Piscine du domaine universitaire	lundi : 11 h 15 - 12 h vendredi : 11 h 15 - 12 h	Seniors
Badminton > EMS p 16-17	Gymnase Paul Langevin	lundi : 19 h - 20 h 30	Adultes tout niveau
	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	
	Gymnase Colette Besson	vendredi : 12 h - 13 h	
Escalade > EMS p 16-17	Gymnase Colette Besson	lundi : 12 h - 13 h	Adultes tout niveau
	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	Adultes tout niveau
		mercredi : 18 h - 19 h	Adultes débutants
		mercredi : 19 h - 20 h 30	Adultes confirmés
Fitness > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	mardi : 19 h - 20 h jeudi : 19 h - 20 h	Adultes
Plateau musculation > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	vendredi : 18 h - 19 h	Adultes
Circuit training > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	vendredi : 19 h - 20 h	Adultes

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Gym douce > EMS p 16-17	Maison de quartier Romain Rolland	lundi : 9 h - 10 h lundi : 10 h - 11 h mardi : 9 h - 10 h mardi : 10 h - 11 h	Seniors
	Maison de quartier Gabriel Péri	jeudi : 9 h - 10 h	
	Maison de quartier Paul Bert	mardi : 8 h 45 - 9 h 45	
	Espace Edmond Inebria	mardi : 10 h - 11 h jeudi : 10 h - 11 h	
Gymnastique d'entretien > EMS p 16-17	Gymnase Benoît Frachon (salle de judo RDC)	mardi : 12 h 20 - 13 h 20	Adultes
	Espace Edmond Inebria	mardi : 9 h - 10 h	
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mardi : 18 h - 19 h	
	Groupe scolaire Ambroise Croizat	mardi : 18 h 30 - 19 h 30	
	Salle d'évolution Joliot-Curie	jeudi : 18 h - 19 h	
Gymnastique santé > EMS p 16-17	Groupe scolaire salle Joliot-Curie	mercredi : 19 h - 20 h	Adultes
	Espace Inebria	vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	
Gymnastique dynamique > EMS p 16-17	Groupe scolaire Romain Rolland	lundi : 18 h - 19 h lundi : 19 h - 20 h	Adultes
	Gymnase Paul Langevin	lundi : 18 h - 19 h	
	Gymnase Henri-Maurice	mardi : 18 h 15 - 19 h 15	
	Gymnase Benoît Frachon	jeudi : 12 h 20 - 13 h 20 vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	
	Groupe scolaire Gabriel Péri	lundi : 20 h - 21 h jeudi : 18 h - 19 h	
Marche rapide Marche nordique > EMS p 16-17	Gymnase Paul Langevin	marche rapide mardi : 9 h - 10 h marche nordique mardi : 9 h - 10 h 30	Seniors
Multi-activités (gym entretien, aérobic, badminton, marche nordique) > EMS p 16-17	Gymnase Colette Besson	lundi : 12 h 15 - 13 h 15	Adultes

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Musculation > EMS p 16-17	Gymnase Benoît Frachon	lundi : 9 h 30 - 10 h 30	Seniors
Natation > EMS p 16-17	Piscine du domaine universitaire	vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes pas de nage pré-requis
		vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes deux nages pré-requises
Natation > EMS p 16-17	Piscine du domaine universitaire	vendredi : 11 h 15 - 12 h	Seniors
Stretching > EMS p 16-17	Salle Henri Barbusse	mardi : 19 h 30 - 20 h 30	Adultes
Yoga > EMS p 16-17	Groupe scolaire Gabriel Péri	mercredi : 17 h - 18 h	Adultes
	Gymnase Benoît Frachon	vendredi : 12 h - 13 h 30	Adultes Seniors
	Salle polyvalente - mai- son de quartier Fernand Texier	jeudi : 10 h - 11 h 30	Seniors
Zumba > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	mardi : 12 h 20 - 13 h 20 mardi : 20 h - 21 h jeudi : 18 h - 19 h	Adultes



© P.P.A

Inscription à l'école municipale des sports (EMS)

L'École municipale des sports (EMS) est une structure sportive et éducative créée par la ville. Elle est ouverte à tous les publics qui veulent découvrir et s'initier à une pratique sportive, à partir de 4 ans pour les enfants et jusqu'aux seniors.

Pour mieux choisir son sport, l'usager a la possibilité de s'inscrire à plusieurs activités.

L'EMS est déclarée en établissement d'activités physiques et sportives auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère (DDCS) sous le numéro 03810ET3081.

L'encadrement est assuré par un personnel diplômé (éducateurs territoriaux des APS, des animateurs sportifs, BP...).

Le calendrier des activités sportives

Début des cours

> Activités terrestres

lundi 11 septembre

> Activités aquatiques

Piscine universitaire : mercredi 13 septembre pour les enfants

Piscine de La Tronche : jeudi 5 octobre

Fin des cours

> Activités terrestres enfants / adultes / seniors

Pour les enfants, le vendredi 29 juin 2018.

> Activités nautiques

- piscine universitaire (enfants, adultes, seniors) : le vendredi 29 juin 2018

- piscine de La Tronche : jeudi 14 juin 2018

Attention : à partir du 15 mai 2017 et jusqu'au 2 juin 2018, les activités nautiques de la piscine universitaire seront assurées à la piscine municipale de Saint-Martin-d'Hères (même jours et horaires).

L'EMS enfants : de 4 à 14 ans

Les activités sportives mises en œuvre dans le cadre de l'EMS Enfants sont proposées pendant les temps périscolaires et extrascolaires (le temps des vacances).

Deux types d'activités

sont proposées :

L'EMS Enfants régulière

L'EMS régulière a lieu toute l'année, le mercredi après-midi et le vendredi en fin de journée.

Les activités régulières de l'EMS du lundi, mardi, jeudi et vendredi se déroulent dans le cadre du périscolaire.

Ces activités n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Les enfants s'inscrivent à l'année.

L'EMS Enfants vacances

Cette EMS s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans. Des activités intra-muros et extra-muros sont organisées à la demi-journée et à la journée.

Des animations sont proposées suivant le thème des vacances (sports de neige, voile...).

Les enfants doivent s'inscrire spécifiquement pour les EMS vacances.

L'information est disponible dans tous les lieux publics de la commune (Maison communale, maisons de quartier, médiathèque...) et sur le site internet de la ville :

www.saintmartindheres.fr onglet sport-culture. Les éducateurs référents de leur école font également parvenir un programme dans les groupes scolaires.

La carte d'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités sportives organisées dans le cadre de l'EMS.

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Avoir sa carte d'adhésion

Un responsable légal (père, mère, tuteur) doit inscrire son(ses) enfant(s) en complétant et en signant un bulletin d'inscription. La carte d'identité du parent inscripteur est demandée.

Se munir d'une photo d'identité de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre de Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères, ou espèces). Les chéquiers Jeunes du Conseil départemental et les coupons sport sont acceptés. Il est recommandé lors d'un paiement en espèces de se munir de l'appoint.

> À noter pour les inscriptions à l'EMS vacances :

Seul un responsable légal (père, mère ou tuteur) peut inscrire son ou ses enfants lors des inscriptions aux EMS vacances.

Pour les familles n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et/ou les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune, les parents doivent au préalable se rendre à la DEEJ (Direction éducation enfance et jeunesse) au 44 avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères.

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat
Tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76.

Du 28 juin au 18 août, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

Reprise des inscriptions à partir du 30 août.

> L'inscription annuelle à l'EMS Enfants :

Pour les Martinérois :

Écoliers : 7 €

Collégiens : 10 €

Pour les non Martinérois :

Écoliers : 40 €

Collégiens : 40 €

Activités sportives de plein air

Les mercredis

Pour les activités physiques de pleine nature (APPN) et EMS glisse se déroulant les mercredis, les familles doivent s'acquitter en plus de l'inscription annuelle d'un droit d'inscription supplémentaire. Ce tarif comprend la participation à toutes les sorties sportives de plein air réalisées dans le cadre de cette animation.

> Tarification

EMS APPN

Martinérois : 80 €

Non Martinérois : 120 €

EMS Glisse

Martinérois : 80 €

Non Martinérois : 120 €

L'EMS APPN s'interrompt pendant la période de l'EMS glisse. Une inscription aux 2 activités est possible au tarif de 160 € pour les martinérois et 240 € pour les non martinérois.

> Pendant les vacances

Pour les animations sportives de plein air pendant le temps des vacances, les familles doivent s'acquitter, en plus de l'inscription annuelle, d'un droit d'inscription supplémentaire variable en fonction de la durée de l'animation.

Pour les Martinérois :

À la demi-journée, moins de 4 heures :

5 euros

À la journée, plus de 4 heures :

10 euros

Pour les Non Martinérois :

À la demi-journée, moins de 4 heures :

10 euros

À la journée, plus de 4 heures :

20 euros

Attention : certaines animations sont très demandées et les places sont limitées.

> À noter

En cas d'absence, les activités effectuées pendant l'année scolaire ne sont pas remboursées.

Pour les activités "vacances", un remboursement des droits d'inscription est possible :

- sur présentation d'un certificat médical à compter de la deuxième absence sur la même semaine,
- sur annulation du service, en raison de contraintes techniques, les activités proposées seront remboursées.

Il est demandé aux parents d'informer le service des sports en cas d'annulation de l'inscription de leur enfant à une activité. Cette place sera alors proposée à un autre enfant sur liste d'attente.

L'EMS jeunes : de 14 à 25 ans

> L'équipe sportive de proximité

met en œuvre des animations sportives en direction d'un public jeunes.

> Des activités régulières sont proposées toute l'année.

> En complément

Des activités sportives sont programmées pendant le temps extrascolaire. Elles font l'objet d'une tarification à la séance ou à la sortie pour les activités extra-muros.

Venir se détendre entre copains, rencontrer de nouveaux jeunes, côtoyer les animateurs sportifs, participer à des tournois, des sorties à l'extérieur, des activités de pleine nature (VTT, activités nautiques, air-bord), tout un programme qui ne demande qu'à être enrichi par de nouvelles demandes.

> Sans oublier

Les sports collectifs et les activités métiers de la forme dans les gymnases et les salles sportives spécialisées qui se déroulent tous les soirs. Les partenariats avec certains clubs sportifs martinérois permettent de mieux répondre aux attentes sportives des jeunes.

> À noter

La carte d'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités sportives régulières / payantes organisées dans le cadre de l'EMS jeunes.

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Avoir sa carte d'adhésion

Les jeunes doivent s'inscrire en complétant un bulletin d'inscription signé par un parent pour les mineur(e)s.

Se munir d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre de Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères ou espèces). Les chèquiers Jeunes du Conseil départemental et les coupons sport sont acceptés.

Pour les familles n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et/ou les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune, les parents doivent au préalable se rendre dans l'un des cinq accueils de quartier pour enregistrer la famille.

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76, du 29 juin au 19 août, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45 et à partir du 29 août.

Pour les actions sportives de proximité gratuites, l'inscription se fait directement au bureau du secteur animations sportives (Voltaire).

> Tarification annuelle des activités sportives régulières intra-muros

Pour les Martinérois :

Mineur : 5 €

Majeur : 10 €

Famille : 15 €

Pour les non Martinérois :

Mineur et majeur : 20 €

Famille : 30 €

> Tarification des activités ponctuelles extra-muros, pendant les vacances

Tarif Martinérois

et tarif non Martinérois

Match de foot de ligue ou autres sports :

15 € / 45 €

Ski (demi-journée) sans location de matériel :

8 € / 24 €

Ski (demi-journée) avec location de matériel :

10 € / 30 €

Ski (journée) sans location de matériel :

12 € / 30 €

Ski (journée) avec location de matériel :

14 € / 36 €

Sortie journée ou demi-journée patinoire / Bois français : 2 € / 6 €

Centre nautique et activités aquatiques

ludiques : 5 € / 15 €

Sortie demi-journée (culturelle, sportive, ludique...) : 5 € / 24 €

Sortie journée (culturelle, sportive, ludique...) :

8 € / 30 €

Activités nautiques (rafting, canyoning...) :

12 € / 36 €

Mini-séjour en fonction des activités proposées :

de 60 € à 140 € / 250 €

Action de proximité autre que musculation

et fitness : **gratuit** / 10 €

> Renseignements et contacts :

bureau du secteur animations sportives (Voltaire), tél. 04 76 24 77 69, au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76.

EMS adultes et EMS seniors

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives, Annexe Croizat, 135 av. Ambroise Croizat, tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76, du 29 juin au 19 août.

À partir du 29 août, en fonction des places disponibles et pour un deuxième cours, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

> Comment ?

En se munissant des documents suivants (documents obligatoires) :

- le bulletin d'inscription remis sur place dûment rempli,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone...),
- une photo d'identité (originale ou copie).

Règlement au tarif défini ci-dessous, par chèque (à l'ordre de la Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères), par coupon sports ANCV ou en espèces.

> Carte d'adhésion et attestation de paiement

Après traitement et enregistrement de votre dossier d'inscription, une carte d'adhésion vous sera remise directement par le professeur lors du 1^{er} cours. Une attestation de paiement sera délivrée uniquement sur demande. Le service des activités physiques et sportives peut annuler une activité dans la mesure où le nombre d'inscrits est insuffisant.

> Tarifs saison 2017/2018

Martinérois

- Cours de fitness : 61,20 €
- Cours de zumba : 61,20 €
- Cours de gymnastique : 61,20 €
- Cours de musculation : 61,20 €
- Cours d'escalade : 61,20 €

- Cours de badminton : 61,20 €
- Cours de marche rapide : 61,20 €
- Cours de yoga : 132,60 €
- Cours aquatiques piscine univ. : 132,60 €
- Cours aquatiques piscine de La Tronche : 122,40 €.

Non Martinérois

- Cours de fitness : 81,60 €
- Cours de zumba : 81,60 €
- Cours de gymnastique : 81,60 €
- Cours de musculation : 81,60 €
- Cours d'escalade : 81,60 €
- Cours de badminton : 81,60 €
- Cours de marche rapide : 81,60 €
- Cours de yoga : 204 €
- Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : 204 €

> Deuxième cours ou inscription à compter du 2 janvier 2018

Martinérois

- Cours de fitness : 45,90 €
- Cours de zumba : 45,90 €
- Cours de gymnastique : 45,90 €
- Cours de musculation : 45,90 €
- Cours d'escalade : 45,90 €
- Cours de badminton : 45,90 €
- Cours de marche rapide : 45,90 €
- Cours de yoga : 102 €
- Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : 102 €

Non Martinérois

- Cours de fitness : 66,30 €
- Cours de zumba : 66,30 €
- Cours de gymnastique : 66,30 €
- Cours de musculation : 66,30 €
- Cours d'escalade : 66,30 €
- Cours de badminton : 66,30 €
- Cours de marche rapide : 66,30 €
- Cours de yoga : 142,80 €
- Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : 142,80 €

> À noter

Possibilité d'un remboursement des droits d'inscription aux conditions suivantes :

- en cas de maladie grave empêchant l'exercice de l'activité et de congé maternité. Pièces à fournir : certificat médical,
- en cas de déménagement. Pièces à fournir : justificatif de domicile,
- en cas de changement de situation professionnelle après proposition, par le service, d'un autre créneau. Pièces à fournir : envoi d'un courrier motivé,
- en cas de participation financière tardive du CE ou de tout autre organisme,
- sur annulation du service, en raison de contraintes techniques (ex. : intempéries),
- de manière exceptionnelle en cas d'erreur du service.

> Sorties pour tous

En famille, seul ou entre amis, venez découvrir une activité sportive lors d'un samedi, à la journée ou en demi-journée. Ces sorties sont encadrées par le service des activités physiques et sportives, ouvertes à tous, de l'initiation au perfectionnement.

Quoi ?	Quand ?
Voile	Samedi 30/09/17
Randonnée	Samedi 14/10/17
Initiation à l'orientation	Samedi 18/11/17
Randonnée première neige	09/12/17
Randonnée raquettes	Samedi 13/01/18
Ski Alpin	Samedi 27/01/18
Ski Alpin	Samedi 10/03/18
Escalade en falaise	Samedi 24/04/18
Escalade via ferrata	Samedi 26/05/18
Voile	09/06/18
Randonnée	Samedi 30/06/18

* Pour les sorties ski et voile, un enfant de 15 ans est autorisé à venir seul avec un accord parental.

* Pour les sorties ski et voile dès 4 ans, un enfant peut venir accompagné d'un adulte.

* Pour les autres activités dès 6 ans, un enfant peut venir accompagné d'un adulte.

Néanmoins, tout trimestre entamé est dû et ne pourra prétendre à remboursement. Cette disposition s'applique aux adultes et aux seniors. Pour le calcul des remboursements, la date de prise en compte est la date de réception en mairie des documents et pièces justificatives.

Des cartes magnétiques seront mises à la disposition des usagers inscrits à la piscine du domaine universitaire. Celles-ci devront être rendues au service des activités physiques et sportives à la fin de la saison.

L'utilisateur qui ne la retournera pas devra s'acquitter d'un montant de 30 euros. En cas de non règlement de ce montant, l'utilisateur ne sera pas accepté à l'activité.

Informations générales :

Horaires	Tarifs
	Enfant
Journée 8 h 30 - 18 h	Martinérois 10 € non Martinérois 24 €
½ journée 13 h - 18 h	Martinérois 5 € non Martinérois 12 €
	Adulte
Journée 8 h 30 - 18 h	Martinérois 12 € non Martinérois 30 €
½ journée 13 h - 18 h	Martinérois 8 € non Martinérois 20 €

* En cas de mauvais temps, un report est prévu le samedi suivant.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

10 avenue du 8 Mai 1945
Renseignements du lundi au vendredi,
de 14 h à 17 h 30
tél. 04 76 24 60 46

SERVICE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SIÈGE : MAISON COMMUNALE,

111 avenue Ambroise Croizat

ADRESSE PHYSIQUE :

Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat
tél. 04 56 58 92 87 ou 04 56 58 92 88
Animations sportives de proximité (Voltaire)
tél. 04 76 24 77 69

GYMNASES ET SALLES

AUGUSTE DELAUNE

rue Henri Revoy
tél. 04 76 51 72 83

BENOÎT FRACHON

angle rue Paul Langevin
et avenue Benoît Frachon
tél. 04 76 51 52 84

COLETTE BESSON

25 rue Alphonse Daudet
tél. 04 76 61 93 29

PAUL LANGEVIN

rue Alfred Gueymard
tél. 04 76 42 49 54

HENRI-MAURICE

91 avenue de la Mogne
tél. 04 76 25 61 44

JEAN-PIERRE BOY

rue Georges Braque
tél. 04 56 58 92 45

HALLE DES SPORTS

rue Henri Wallon
tél. 04 76 25 06 15

VOLTAIRE

23 rue de la Mogne
tél. 04 76 25 58 62

SALLE DE MUSCULATION VOLTAIRE

tél. 04 76 14 09 63

SALLE DE MUSCULATION VERLAINE

tél. 04 56 58 32 35

ESPACE SPORTIF EDMOND INEBRIA

avenue Zella Mehlis :

- salle polyvalente
 - salle de boxe
 - salle de musculation
- tél. 04 76 24 41 45

STADES

FOOTBALL

AUGUSTE DELAUNE

rue Henri Revoy

BENOÎT FRACHON

rue Anatole France
tél. 04 76 44 11 92

HENRI-MAURICE,

rue George Sand

JUST FONTAINE

(à côté de la halle des sports),
rue Henri Wallon

VICTOR HUGO

rue Victor Hugo
tél. 04 76 25 75 34

RUGBY

ROBERT BARRAN

2 terrains, 108 avenue de la Galochère
tél. 04 76 24 42 96

ATHLÉTISME

PAUL LANGEVIN

28 rue Alfred Gueymard

ESPACES DE PROXIMITÉ MULTISPORTS

BRUN, rue Léon Geist

HENRI-MAURICE, rue George Sand

PRÉ RUFFIER, allée Jean Wiener

LES EPARRES, rue Sacco et Vanzetti

PAUL LANGEVIN, 28 rue Alfred Gueymard

STADE DE FOOT LIBRE ACCÈS

LES EPARRES

rue Sacco et Vanzetti

MUR D'ESCALADE

GYMNASÉ VOLTAIRE

TENNIS

COURTS FERNAND LÉGER

rue Georges Braque

tél. 04 76 62 81 69

BOULODROME ET TERRAINS DE PÉTANQUE

BOULODROME STÉPHANE VIGHETTI

(plein air et couvert)

tél. 04 76 01 00 76,

PARC DANIELLE CASANOVA

avenue Ambroise Croizat (boules)

PLACE PAUL ELUARD (pétanque)

tél. 04 76 25 04 20

RUE LUCIEN SAMPAIX (pétanque)

tél. 04 76 54 55 42

PISCINE

PISCINE UNIVERSITAIRE

Domaine universitaire

tél. 04 76 82 44 00

CHEMINS PÉDESTRES DU MURIER

ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

MJC PONT-DU-SONNANT, ESPACE PÉRI

rue Pierre Brossolette

tél. 04 76 51 14 60

MJC PONT-DU-SONNANT, ESPACE TEXIER

163 avenue Ambroise Croizat

tél. 04 76 42 70 85

MJC VILLAGE

Maison de quartier Romain Rolland

tél. 04 76 24 84 10

SALLES D'ÉVOLUTION SPORTIVE DES ÉCOLES

ROMAIN ROLLAND

5 avenue Romain Rolland

CONDORCET

3 rue Doyen Gosse

GABRIEL PÉRI

5 rue Georges Politzer

PAUL LANGEVIN

3 rue Jules Verne

MATERNELLE JOLIOT-CURIE

9 avenue Jean Jaurès

ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE

16 avenue Jean Jaurès

HENRI BARBUSSE

73 avenue Potié

PAUL VAILLANT-COUTURIER

Place du 8 Février 1962

PAUL ELUARD

8 avenue Paul Eluard

Adresses utiles